

DECLARATION D'INSTALLATION OU DE REHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1- DEMANDEUR

Date de la demande : _____

Réhabilitation Construction n° PC : _____

Nom et prénom du propriétaire : _____

Adresse actuelle : _____

Commune : _____ Code postal : _____

Téléphone fixe et/ou portable (en cas de RDV sur le terrain) : _____

Mail (pour une réponse plus rapide) : _____

Souhaitez-vous recevoir une copie courrier : Oui Non

2- LIEU D'IMPLANTATION DU DISPOSITIF

Adresse des travaux : _____

Commune : _____ Code postal : _____

N° de la parcelle cadastrale : _____ Section : _____

3- REALISATION DU PROJET

Nom, adresse et n° de téléphone du concepteur du projet : _____

Nom, adresse et n° de téléphone de l'installateur prévu : _____

4- PIECES A FOURNIR

Un plan de situation à la parcelle

Un plan de masse du projet de l'installation sur base cadastrale

Un plan de coupe de la filière

Une étude de sol comprenant sondage à la tarière et test de perméabilité

L'étude de sol est obligatoire si utilisation d'un système sol drainant (même si la parcelle a fait l'objet d'une étude sur la carte d'aptitude des sols, sans analyse de sol le SPANC ne peut émettre qu'un avis avec réserve)

Une étude d'un bureau spécialisé si filtre planté

Une étude particulière si l'immeuble comprend plus de 6 pièces principales

5- CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION

<input type="checkbox"/> Habitation principale	<input type="checkbox"/> Habitation secondaire	<input type="checkbox"/> Location
Nombre de pièces principales ¹ : _____ Nombre d'équivalent habitant ² : _____		
☞ Si autres types de locaux		
<input type="checkbox"/> Local commercial	<input type="checkbox"/> Gîte(s)	<input type="checkbox"/> Autres - Précisez : _____
☞ Si réhabilitation		
Année de construction de la maison : _____		
Année de réalisation du dispositif ANC : _____		

6- CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

1) Surface :	Superficie de la parcelle : _____ m ²				
	Superficie disponible pour l'assainissement : _____ m ²				
	<i>Veillez tenir compte de la superficie de la maison et des distances réglementaires.</i>				
2) Pente du terrain :					
<input type="checkbox"/> Faible (< 5%)	<input type="checkbox"/> Moyenne (entre 5 et 10%)	<input type="checkbox"/> Forte (> à 10%)			
3) Nature du sol à 1 mètre de profondeur :					
<input type="checkbox"/> Terre végétale	<input type="checkbox"/> Sable	<input type="checkbox"/> Roche	<input type="checkbox"/> Argile		
4) Perméabilité du sol (test de percolation à niveau constant mm/h) à 70 cm de profondeur :					
<input type="checkbox"/> < 6	<input type="checkbox"/> de 6 à 15	<input type="checkbox"/> de 15 à 30	<input type="checkbox"/> de 30 à 50	<input type="checkbox"/> de 50 à 500	<input type="checkbox"/> > à 500
5) Présence d'une nappe d'eau :					
Présence d'une nappe d'eau à moins d'1 mètre sous le sol en hiver :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Est-elle présente toute l'année ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
6) Distances réglementaires et situations spécifiques					
Traitement implanté à plus de 5 mètres de l'habitation :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Traitement implanté à plus de 3 mètres de la limite de propriété :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Traitement implanté à plus de 3 mètres de toute plantation (<i>arbre, arbuste, potager...</i>) :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Traitement implanté à plus de 35 mètres d'un puits, forage, source destiné(e) à la consommation humaine :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Parcelle située sur une zone à enjeux sanitaires :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			
Parcelle située sur une zone à enjeux environnementaux :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non			

¹ Pièce principale = pièce destinée au séjour et au sommeil au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (salon, séjour, salle à manger, bureau, chambre)

² Nombre d'équivalent habitant = nombre de pièce principale

7- DEFINITION DE LA FILIERE (n'hésitez pas à prendre contact avec le SPANC)

1) **Les eaux pluviales :**

Les eaux usées sont-elles séparées des eaux pluviales : Oui Non

Il est obligatoire de séparer les eaux de pluies des eaux usées non traitées.

Destination des eaux pluviales : Rejet en surface (fossé, caniveau)
 Rétention (mare, cuve)
 Infiltration par le sol
 Autre - précisez : _____

2) **Dispositif de prétraitement :** Fosse toutes eaux \Leftrightarrow Volume : _____ m³
 Bac dégraisseur \Leftrightarrow Volume : _____ m³
 Préfiltre extérieur à la fosse \Leftrightarrow Volume : _____ m³

En cas de présence d'une nappe, une dalle d'amarrage est-elle prévue sous la fosse ? Oui Non

En cas d'enfouissement de la fosse sous une aire de circulation, prévoyez-vous une dalle de répartition ?
 Oui Non

3) **Dispositif de traitement**

**Sol perméable permettant l'infiltration :*

• Tranchées d'épandage

Nombre de tranchées : _____ Longueur des tranchées: _____ m Largeur du dispositif : _____ m

↳ Si longueur supérieure à 30 mètres, longueur du dispositif de traitement : _____ m

• Lit d'épandage

Longueur : _____ m Largeur : _____ m Surface : _____ m

• Filtre à sable vertical non drainé

Longueur : _____ m Largeur : _____ m Surface : _____ m

↳ Si utilisation d'un septodiffuseur, nombre de modules : _____

• Tertre d'infiltration

Hauteur du tertre : _____ m Epaisseur du sable : _____ m Largeur au sommet : _____ m

Longueur au sommet : _____ m Surface au sommet : _____ m²

⇒ Joindre obligatoirement l'étude de sol

**Sol imperméable, ne permettant pas l'infiltration*

• Filtre à sable vertical drainé

Longueur : _____ m Largeur : _____ m Surface : _____ m²

↳ Si utilisation d'un septodiffuseur, nombre de modules : _____

• Filtre à sable horizontal drainé (système déconseillé)

Longueur : _____ m Largeur : _____ m Surface : _____ m²

• Filtre planté

Surface du 1^{er} filtre : _____ m² Surface du 2^{ème} filtre : _____ m²

Végétaux utilisés : _____

• **Filtre compact**

Matériau utilisé : _____

Volume de l'installation : _____ m³ Volume de la fosse de prétraitement : _____ m³

Nom du fabricant : _____

Modèle : _____

Le dispositif est-il agréé par le ministère en charge de l'écologie et de la santé ? Oui Non

Le dispositif possède-t-il le marquage CE ? Oui Non

• **Microstation**

Type de microstation : Cultures libres Cultures fixées

Volume de l'installation : _____ m³ Volume du décanteur : _____ m³

Nom du fabricant : _____

Modèle : _____

Le dispositif est-il agréé par le ministère en charge de l'écologie et de la santé ? Oui Non

Le dispositif possède-t-il le marquage CE ? Oui Non

4) **Système de ventilation**

Le système de ventilation est-il prévu sur l'installation ? Oui Non

Il faut une entrée d'air en amont du prétraitement, un raccordement en aval de la fosse et une sortie d'air à 40 cm du point le plus haut du toit.

5) **Exutoire de la filière**

- Lieu du rejet : Infiltration par le sol (à privilégier en fonction de la nature du sol)
 Cours d'eau
 Fossé
 Réseau d'eau pluviale
 Puits d'infiltration

Description du lieu de rejet :

Domaine public Parcelle propriétaire Parcelle privée appartenant à un autre propriétaire

En cas de rejet dans un milieu dont vous n'êtes pas propriétaire :

Disposez-vous d'une autorisation³ écrite ? Oui Non

Il est conseillé que cette autorisation soit jointe à une convention notariale

⇒ **Joindre l'autorisation ou la permission de voirie**

6) **Cas particulier des toilettes sèches**

Présence d'une cuve étanche de stockage de fèces ou urines : Oui Non

Présence d'une aire étanche pour vider la cuve : Oui Non

Valorisation des sous-produits sur la parcelle : Oui Non

³ Autorisation écrite du propriétaire pour une parcelle privé / autorisation du Maire pour un fossé communal / permission de voirie pour un fossé départemental.

8- ENGAGEMENT

Le propriétaire, soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- appliquer le règlement du SPANC de la Communauté de Communes Sor et Agout
- ne pas entreprendre les travaux avant l'approbation du dossier
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur⁴ et au projet tel qu'il aura été approuvé
- **prévenir le SPANC 7 jours avant l'achèvement des travaux et avant recouvrement pour fixer un rendez-vous afin d'effectuer le contrôle des travaux**

A _____

le _____

Signature du propriétaire,

⁴ DTU 64.1, lois sur l'Eau du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006, Grenelle 2 et arrêtés du 7 septembre 2009 et du 27 avril 2012 relatifs aux modalités d'exécution des missions de contrôles d'ANC et fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'ANC